

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 12
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quinze, le 23 novembre 2015

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de réunion de la criée de Royan

Date de convocation : 12 novembre 2015

Etaient Présents : Mmes GUILLEN – JOLY – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC
MM. BELOT - CORSAN – FEDIEU – GIRARD – GIRAUD – PLISSON – QUESSON –
SUBRENAT

Délibération N°2015-04-063 : Renouvellement de l'accord cadre du réseau de surveillance automatisé de la qualité des eaux du système estuarien Garonne-Dordogne-Gironde (réseau MAGEST) pour la période 2016-2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Considérant les besoins de l'Estuaire en matière d'acquisition de données physico-chimiques en continu ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

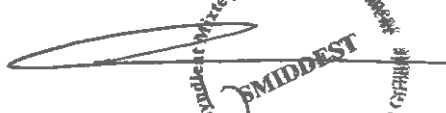
Article 1. d'autoriser Monsieur le Président à signer le renouvellement de l'accord de consortium du réseau MAGEST pour la période 2016-2018 ;

Article 2. de verser chaque année la participation du SMIDDEST de 5 500 € inscrit au budget Annexe Eau

Article 3. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Royan le 23 novembre 2015

Le Président


Jacky QUESSON
Syndicat Mixte pour le Développement
De l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

03 DEC. 2015

Bureau du Courrier